



## A qui est-ce que je rends compte de mes finances personnelles ?



par Daniel Depelteau,  
membre du Comité du  
Forum des Hommes

Pouvons-nous dire :  
« Seigneur, voici combien  
j'ai gagné cette année ; voici  
la part qui t'appartient et comment je t'ai  
affecté ! », en étant précis ?

Nos finances personnelles est un domaine où l'on ne tient pas forcément à appliquer des principes de gestion d'une rigueur à toute épreuve. En particulier si l'on désire conserver une place pour l'improvisation et la spontanéité. Pour vivre avec liberté, on ne veut pas tout comptabiliser en détail et au centime près ... Certains diraient : la vie est trop courte pour cela !

Pour ma part, ces raisonnements avaient leur place dans mon organisation personnelle, jusqu'au jour où je me suis appliqué à lire l'ouvrage de Earl Pitts et Craig Hill, « Biens, richesses et argent » (Editions JEM). Etant économiste et pensant avoir déjà tout entendu ce qu'il y avait à dire sur la dîme, je me disais qu'il n'y avait sans doute pas grand chose de nouveau à découvrir sur ce sujet. Quelle ne fût pas ma surprise.

J'ai été vaincu dans mon esprit que quelque chose devait changer. Je me suis senti fortement interpellé sur le

principe de la transparence et de la « redevabilité » : rendre compte de la gestion de ses ressources financières personnelles et de leur affectation.

L'idée est la suivante. Supposons que vous êtes un trésorier ou banquier et que vous ayez la possibilité de financer des projets – peu importe la taille. Un gestionnaire se présente à vous avec un projet bien documenté, pouvant répondre avec précision à toutes les questions posées. Il fournit par ailleurs des comptes d'entreprise conformes aux exigences de la profession. Sa vision est claire. Un deuxième gestionnaire se présente avec un projet bien intentionné. Sa documentation est cependant incomplète. Sa comptabilité ne correspond pas aux exigences ; elle est peut-être même insuffisante. Si vous aviez à choisir, auquel de ces deux gestionnaires accorderiez-vous votre confiance ? La réponse est assez évidente. Et auquel de ces gestionnaires votre profil correspond-il ? Vous avez compris la douleur que fut la mienne.

Sur un plan professionnel, je suis capable de gérer des projets et d'en rendre compte avec toute la rigueur et la précision que l'on est en droit d'attendre d'un homme de métier.

Dans ma vie personnelle, c'est différent ; s'il s'agit de rendre compte à moi-même, je peux m'autoriser des approximations. Là est la question : ma vie m'appartient-elle ?

Si j'ai donné ma vie au Seigneur en totalité, je dois rendre des comptes à lui d'abord et non seulement à moi-même. Il s'ensuit que l'excellence de mes rapports au Seigneur doit correspondre au moins à celle que je dois à mes clients ou employeurs, sinon davantage. J'ai donc entrepris de tenir une comptabilité de mes revenus et de mes dépenses personnels, comme s'il s'agissait d'une comptabilité d'entreprise.

Cela veut-il dire qu'il n'y a plus d'improvisation dans ma vie ? Je me suis rendu compte assez rapidement qu'avec de la discipline, rigueur et spontanéité ne s'excluent pas forcément – la rigueur peut même donner plus d'espace à la spontanéité.

Si l'on s'attend à ce que le Seigneur intervienne dans notre vie sur le plan financier, il faut être capable de rendre des comptes clairs et rigoureux. Sinon comment saurions-nous faire la part entre ce qui nous appartient et ce qui appartient au Seigneur ?



## Questions pour les groupes d'Hommes

1<sup>ère</sup> semaine : (Deut. 8, 17-18)

- Dans quelle mesure notre vie appartient-elle au Seigneur et dans quelle mesure attendons-nous de lui qu'il intervienne dans notre situation financière personnelle ?

2<sup>e</sup> semaine: (Ps. 24, 1; Gen. 1,28; Luc 19, 12-15)

- Sommes-nous conscients que la terre appartient à Dieu ; qu'il nous en a confié la gestion et, qu'à cet égard, nous devons en rendre compte ?

- Avons-nous de la difficulté à reconnaître le droit de propriété de Dieu sur nos biens ?

3<sup>e</sup> semaine: (Prov. 21, 1; Esaïe 40,21-24)

- Croyons-nous que Dieu puisse intervenir en notre faveur dans les décisions des autorités nous concernant ?
- Sommes-nous rigoureux dans la manière de gérer les informations

attendues par les autorités de notre part ?

4<sup>e</sup> semaine : (Héb. 4, 13; Deut. 25, 13-16; 1 Pierre 1,14-16)

- Si un « envoyé » du Seigneur demandait la permission de « jeter un coup d'œil » sur note comptabilité, accepterions-nous de la lui montrer spontanément ?
- Le cas échéant, quelles mesures pourrions-nous prendre pour être plus crédibles à cet égard ?



## Intercession

Par rapport à la réflexion du mois :

- Nos yeux doivent s'ouvrir sur la manière biblique de concevoir la gestion de l'argent
- Les manœuvres de l'ennemi concernant la gestion de l'argent doivent être mises à la lumière dans

le corps de Christ et dans la société

- Le Royaume de Dieu a besoin de témoins et de formateurs dans le domaine de la gestion financière

Intercession générale

- Les cours Alphalive débutent le 9 septembre dans toute la Suisse.

Prions pour que Dieu ouvre le cœur des habitants de notre pays pour répondre à l'invitation qui leur est adressée

- Votation du 25 septembre: prions pour que Dieu dirige le cœur des Suisses dans leurs choix.



## Agenda

- 12 novembre 2005, la Chaux-de-Fonds: **Journée masculine** sur le thème: "L'amour du Père peut changer un moment, un homme, une vie tout entière". Réservez déjà cette date. Des informations suivront très prochainement

- 3-4 septembre : **Eglises en Mission** à Aubonne : le monde est spi. De nombreuses conférences, tables rondes et une célébration commune aux AESR le dimanche matin

- 3 septembre, **Place fédérale à Berne**, 14h: Temps de proclamation «Au nom de Dieu Tout-Puissant»
- 9 septembre, partout en Suisse : soirée de présentation des **cours Alphalive** dans 460 Eglises.